



BULLETIN D'INSCRIPTION

TOURNOI U11 & U13

Samedi 31 Octobre 2020 **U11**
Dimanche 01 Novembre 2020 **U13**

Nom du club :

Nom éducateur :

Tel éducateur : / / / /

Mail éducateur :

Equipe U11 engagée(s) 1 2 X 30 € = €

Equipe U13 engagée(s) 1 2 X 30 € = €

TOTAL €*

***Règlement par chèque libellé à l'ordre de ESR et à envoyer à ES LA ROCHELLE,
16 rue Henri Régnauld, 17 000 LA ROCHELLE**

Date limite des inscriptions le 15/09/2020

**Dossier complet d'organisation du tournoi vous sera transmis 8 jours avant le tournoi
(composition des groupes, horaires des matchs, animations.....)**



REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1: Le club de l'ES La Rochelle organise un tournoi U11 et U13 de niveau régional/départemental le samedi 31/10/2020 de 09h à 18h (U11) et le dimanche 01/11/2020 (U13) sur les stades du Parco, annexe Parco et Pas Des Laquais.

Article 2: Composition des équipes. Les équipes se composent de 10 joueurs maximum (8+2 remplaçants) appartenant aux catégories U11 (2010/2011) ou U13 (2008/2009). Les équipes joueront uniquement dans leur catégorie.

Article 3: Licences. Les joueurs sont obligatoirement licenciés dans un club affilié à la fédération française de football. Une feuille de licence devra être remplie le jour du tournoi avec nom et n° de licence des joueurs participants.

Article 4: Attribution des points par match. Match gagné: 4 points; Match nul avec buts: 2 points; Match nul sans but : 1 point et match perdu: 0 point. En cas d'égalité à l'issue des matchs de poules, goal average particulier puis meilleure attaque, goal average général. En cas d'égalité parfaite, séance de tirs aux buts entre les ex aequo (3 tirs chacun puis élimination directe à égalité de tirs). Tournoi en formule championnat puis phase finale et/ou match de classement. 6 matchs minimum par équipe

Article 5: Lois du jeu. Les règles du foot à 8 s'appliquent sur toute la durée du tournoi.

Article 6: Arbitrage. L'arbitrage central sera effectué par des arbitres officiels de l'ES La Rochelle ainsi que des dirigeants du club. L'arbitrage de la touche sera effectué par les dirigeants licenciés de chaque équipe se rencontrant. Les finales seront arbitrées par 3 arbitres de l'ES La Rochelle.

Article 7: Litiges. Le comité organisateur de l'ES La Rochelle prend seul les décisions en cas de litige. Tout comportement anti sportif ou inadapté aux valeurs du football d'un joueur ou d'un membre d'un club participant au tournoi pourra se voir sanctionner par l'exclusion de l'équipe.

Article 8: Vestiaires. Les joueurs auront accès aux vestiaires du stade Le Parco afin de se changer et de se doucher. Nous conseillons toutefois de ne pas laisser les sacs et affaires des joueurs sans surveillance. L'ES La Rochelle décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'accident.

